

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Valbirse, le 20 juin 2024

VALBIRSE, LA SECONDE COMMUNE DU JURA BERNOIS À OBTENIR LE LABEL « COMMUNE EN SANTÉ »

Depuis plusieurs mois, la commune de Valbirse s'est activement engagée à obtenir le label « Commune en santé », qui récompense les initiatives visant à promouvoir la santé de ses habitants. Aujourd'hui, la commune est fière d'annoncer qu'elle a reçu cette distinction, mais également qu'elle inaugurera prochainement le parcours santé « Valbirse en santé », accessible à toutes les générations, en plein cœur de la commune ! Grâce à ce label, Valbirse dispose ainsi d'un outil d'expertise permettant de s'améliorer constamment dans la définition de projets futurs dans ce domaine.

Coordonné par la Fondation O₂ pour le Jura bernois, sous mandat de la Direction de la santé, des affaires sociales et de l'intégration (DSSI) du canton de Berne, ce label intercantonal vise également à accompagner les communes dans le développement de leurs compétences dans le domaine de la promotion de la santé. La démarche du label « Commune en santé » est une approche intéressante permettant de recenser l'ensemble des actions déjà mises en place dans le domaine de la promotion de la santé – une question transversale touchant à tous les domaines de la vie et à tous les publics. Six domaines principaux sont ainsi mis en avant dans le cadre du label :

1. Politique communale
2. Offre de loisirs
3. Famille et solidarité
4. École
5. Santé au travail
6. Espaces publics

Dans le Jura bernois, Valbirse est la deuxième commune labellisée 3 étoiles **avec 44 mesures répertoriées dans ces différentes rubriques**. Elle rejoint fièrement Reconvilier, qui avait obtenu le label en 2023, et 69 autres communes labellisées en Romandie.

Mme Joëlle Braun Monnerat, conseillère communale en charge du dicastère Affaires sociales, confirme l'enthousiasme pour cette labellisation, mais également l'utilité de l'ensemble de la démarche enclenché grâce au processus de labellisation : **« Elle nous a permis de mettre en évidence de nombreuses mesures déjà existantes mais parfois peu visibles de l'extérieur. En ce sens, il s'agit d'une forme de reconnaissance et de valorisation du travail effectué. De plus, poser un regard réflexif sur les raisons et les objectifs de nos mesures actuelles fut enrichissant. »**

La commune est particulièrement fière de pouvoir annoncer, dans le cadre de cette labellisation, l'ouverture prochaine d'un parcours « Valbirse en santé » au cœur de la commune. Longue de 600m, cette boucle doit permettre à toutes les générations d'effectuer sans frais différents exercices propices à la mobilité, l'équilibre et le renforcement musculaire.

La commune souligne aussi sa volonté de ne pas s'arrêter là :

« La labellisation nous a permis d'identifier les domaines dotés d'un potentiel d'amélioration. Nous disposons désormais d'un "carnet de bord" pour poursuivre ces prochaines années notre engagement en faveur de la santé et du bien-être de tous. Certains objectifs, comme le développement d'une politique de jeunesse et le développement d'activités intergénérationnelles, figurent déjà dans le programme de législature 2023-2026 ; d'autres pourraient y être ajoutés, notamment la prévention durant les fêtes. »

La Fondation O₂ salue la démarche menée par la commune : « Avec ce label et l'accompagnement réalisé auprès de la commune de Valbirse, nous mettons en lumière l'importance de la promotion de la santé au sein des communes et surtout le travail que ces dernières réalisent bien souvent sans s'en rendre compte. » **Le label est ainsi davantage qu'une distinction** : il s'agit d'un travail d'accompagnement qui vise également à faire prendre conscience que la santé va au-delà de l'absence de la maladie, et qu'il est important pour les communes de permettre à la population d'acquérir des compétences et d'évoluer dans des environnements favorables à la santé, qu'elle soit physique ou psychique. Avec ce label, Valbirse bénéficie donc d'un outil lui permettant d'agir concrètement en faveur de la santé de sa population.

Le label « Commune en santé » en bref :

Développé en 2010 par Promotion Santé Valais, le label intercantonal « Commune en santé » invite les communes à inventorier toutes les mesures de promotion de la santé qu'elles mettent en œuvre ou soutiennent pour leur population. Consciente du rôle important des communes dans le domaine de la promotion de la santé, la Fondation O₂ coordonne ce label depuis 2022 pour la partie francophone du Jura bernois, grâce au soutien du Programme d'action cantonal en faveur de l'alimentation, de l'activité physique et de la santé psychique des enfants, des adolescents et des personnes âgées, développé par la Direction de la santé, des affaires sociales et de l'intégration du canton de Berne. <https://www.gf.gsi.be.ch/fr/start.html>. Ce label s'ancre ainsi dans les stratégies nationales et cantonales de prévention et promotion de la santé, soutenues par Promotion Santé Suisse et les cantons.

www.labelcommunesante.ch/

Pour plus d'informations :

Commune de Valbirse :

- Joëlle Braun Monnerat, conseillère communale responsable du dicastère Affaires sociales, joelle.braun-monnerat@valbirse.ch, 078 735 40 27
- Michael Bassin, secrétaire communal adjoint, 032 491 61 65, michael.bassin@valbirse.ch

Fondation O₂ :

- Tania Schindelholz, cheffe de projet 032 544 16 17, tania.schindelholz@fondationo2.ch

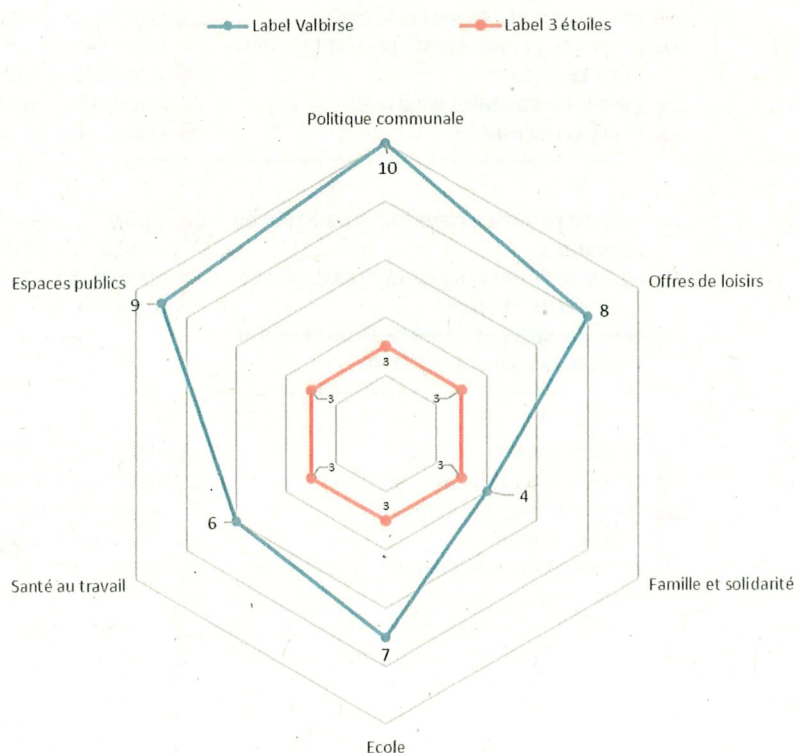
Mesures de promotion de la santé pour la commune de Valbirse*** 2024

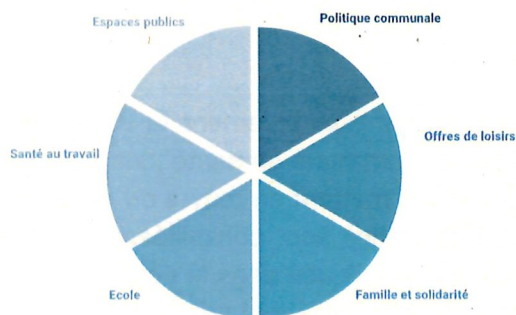
En tant qu'autorité et cadre de vie, la commune peut influencer favorablement la santé de ses habitants; cela parfois sans s'en rendre compte. Avec le label "Commune en santé", les communes inventorient toutes les mesures de promotion de la santé qu'elles mettent en œuvre ou soutiennent. En fonction de leur bilan et des éventuelles lacunes identifiées, elles sont conseillées et orientées pour agir davantage. Pour obtenir le label, la commune doit être impliquée dans le déploiement d'au moins une mesure de promotion de la santé dans les six domaines suivants : politique communale, loisirs, famille et solidarité, école, santé au travail ainsi qu'espaces publics.

Une fois les conditions réunies, le label "Commune en santé" est octroyé à la commune, gratuitement et pour cinq ans. Une discussion annuelle a lieu entre la Commune et la coordination pour pointer l'évolution du label. Le renouvellement de la labellisation se fait via la réalisation d'un rapport d'activités et la proposition de mesures complémentaires, selon les objectifs définis.

Mesures développées dans les 6 domaines	Nombre de mesures par domaine
Politique communale	10
Offres de loisirs	8
Famille et solidarité	4
Ecole	7
Santé au travail	6
Espaces publics et infrastructures	9
Total des mesures	44

Label Valbirse





Mesures de promotion de la santé pour la commune de

Valbirse* 2024**

POLITIQUE COMMUNALE

- COMMISSION BIEN VIVRE À VALBIRSE
- ACCUEIL DES NOUVELLES PERSONNES DANS LA COMMUNE
- SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS SPORTIVES, CULTURELLES ET LOCALES
- PROMOTIONS CIVIQUES
- CONTRAT DE PRESTATIONS AVEC L'ASSOCIATION DES AÎNÉ-E-S AGAVE
- MÉRITES SPORTIFS
- SOUTIEN FINANCIER AUX ÉCOLIERS EN SPORT-ART-ETUDES
- POLITIQUE FAMILIALE
- PROMOTION DE L'ACTIVITÉ PHYSIQUE, DE L'ALIMENTATION Saine ET D'UNE BONNE SANTÉ PSYCHIQUE À LA CRÈCHE
- COMMUNICATION À LA POPULATION

OFFRES DE LOISIRS

- PASSEPORT VACANCES
- BIBLIOBUS
- MISE EN PLACE ET SOUTIEN DES LIVRES EN VADROUILLE
- SOUTIEN FINANCIER POUR DES CAMPS
- COURSE DES AÎNÉ-E-S
- ACTIVITÉ DE SOUTIEN AUX AÎNÉ-ES
- FÊTE DU SPORT
- ACTION JEUNESSE RÉGIONALE

FAMILLE ET SOLIDARITÉ

- ACTIVITÉS DE LA LUDOTHÈQUE
- TEMPS DE L'AVENT
- MANIFESTATIONS PUBLIQUES FAMILIALES
- JARDIN COMMUNAUTAIRE

ECOLE

- TRAVAIL SOCIAL EN MILIEU SCOLAIRE
- ACTIVITÉS ET PROJETS POUR LA PROMOTION DE LA CULTURE
- CAMPS ET JOURNÉES SPORTIVES
- ÉCOLE EN NATURE
- CLIMAT FAVORABLE À LA SANTÉ ET AU VIVRE-ENSEMBLE
- ACTIVITÉS DE PROMOTION DE LA SANTÉ À L'ÉCOLE À JOURNÉE CONTINUE
- RÉSEAU D'ÉCOLE21

SANTÉ AU TRAVAIL

- POSE DE DÉFIBRILLATEURS ET FORMATION DU PERSONNEL
- MESURES DE PRÉVENTION ET PROMOTION DE LA SANTÉ AU TRAVAIL
- AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE ET DU TEMPS DE TRAVAIL FAVORISANT LA SANTÉ
- FORMATION CONTINUE
- JOURNÉE RESSOURCE DU PERSONNEL EJC
- RÉPONDANT INTERNE AU SUJET DE LA GESTION DES MENACES

ESPACES PUBLICS

- PARCOURS BALISÉS
- RÉNOVATION DES PLACES DE JEUX
- POSE DE NOUVEAUX BANCs
- PARCOURS VITA
- AMÉNAGEMENTS FAVORISANT LA SANTÉ ET LE BIEN-ÊTRE
- INFRASTRUCTURES SPORTIVES
- ACCÈS AUX INFRASTRUCTURES SPORTIVES INTERCOMMUNALES
- MISE EN PLACE DE ZONES 30
- PARCOURS "VALBIRSE EN SANTÉ"